

**Procès-Verbal du Conseil Municipal
du mardi 02 avril 2024.**

Présents : Etienne BOISSET, Jean-Marie DELCROS, Philippe FRAYSSINHES, Blandine FROCOT, Christophe FROMENT, Didier GALTIER, Nadia LAFON, Laurence VALETTE, Danièle VERGONNIER.

Charlotte FERRAND, secrétaire.

Absents : Alexandre BOUVIALA.

Secrétaire de séance : Laurence VALETTE.

1. Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2023.
2. Compte de Gestion remis par la Trésorerie voté avec 1 abstention.
L'excédent cumulé se monte à 158 159.68€ en fonctionnement et un déficit d'investissement de -37 373.21€
3. Compte Administratif communal 2023 voté avec 1 abstention.

4. Vote des taux :

La base connaît une augmentation de 3 %.

Il est proposé par Madame le Maire une augmentation de 1,02 % du taux de la part communale avec accord du conseil.

Foncier bâti : 40,15 => 41,15

Foncier non bâti : 101,51 => 104,04

Habitation secondaire 13,20 => 13,53

Ce qui se traduit par un produit des taxes sur la commune de 149 510 euros pour 2024 contre 144 000 euros pour 2023.

Délibération approuvée à l'unanimité et signée.

5. Budget :

Budget primitif s'équilibre en fonctionnement à 419 448,21 euros

Investissement s'équilibre à 187 373.12 euros

Délibération signée.

6. Conseil d'école :

23 enfants sont scolarisés.

Le 04 avril aura lieu la réunion CDEN. Merci de bien vouloir penser aux inscriptions de vos enfants pour la rentrée de septembre. Nous pourrions demander un demi-poste voire un poste supplémentaire en fonction du nombre d'inscriptions.

Cantine : Problème sur la qualité d'élaboration des menus non appropriés à l'âge des enfants. Beaucoup de déchets...

Rassemblement des écoles de la Vallée pour « Le Printemps des Poètes » à Aguessac, à 15 h, le 02 avril. La classe de CE2 du village a reçu un prix sur 129 poèmes présentés.

Poursuite des cours d'anglais et de musique.

7. C.M.J. :

Le C.M.J. compte deux nouvelles recrues : Marilou REGINATO et Louis BESOMBES.
Les jeunes du C.M.J. sont invités à visiter la sous-Préfecture de Millau, le 08 juin prochain.
Ils ont également demandé à visiter la déchetterie.
Ils travaillent sur la réhabilitation du parcours vélos au-dessus de l'aire de jeux.
Le 06 juillet prochain, en association avec l'A.C.V.C., la Société de Pêche, la Société de Chasse, ils organiseront un karaoké accompagné d'un apéritif et avec la participation de la Chorale de la Vallée.

8. Réunions en Communauté de Communes :

- Charte Pleine Nature.
- Développement Économique.
- Conseil Économique : nomination pour le complexe sportif : Alice MILLIAT ; la piscine : Roger JULIAN (bassin de 50 mètres) et Pierre GOT (salle d'escalade).
- Schéma cyclable Millau – Saint Georges de Luzençon – Saint Rome de Tarn : projet à l'arrêt car des riverains s'opposent au passage.
- Schéma cyclable entre Millau et Aguessac : suite à une réunion organisée par le Département, nous apprenons que l'interlocuteur de la SNCF a changé. Le projet est au point mort à court terme.
- Mobilité – Voirie : 4 projets sont présentés :
 - Avenue du Languedoc (2024) pour un montant de 300 000 euros.
 - La traverse du Bourg pour un montant de 370 000 euros.
 - La RD 809 vers Bellugue (2026) pour un montant de 370 000 euros.
 - La RD 809 vers le rond-point de l'avenue Jean Jaurès Auchan et Pharmacie du Stade (2027/2028) pour un montant de 1 400 000 euros.
- Transport à la demande : (mercredi-vendredi-samedi) La Cresse est la seconde commune de la Communauté à utiliser ce service.
Réflexion au budget alloué à la mobilité.
- Réunion Parc des Grands Causses : élections avec reconduction au poste de Président de Monsieur Fiol. Vote du budget.
- Réunion Natura 2000 : La population des chauves-souris diminue du fait de la baisse du nombre des insectes.

9. Référent de site de compostage :

Une réunion sera organisée par la Communauté de communes le 10 avril prochain de 09h à 17h (Maison des entreprises).
Inscription : <https://framaforms.org/formulaire-dinscription-formation-referent-de-site-de-compostage-causses-compost-1700568817>

10. Point Info Seniors :

On compte 123 personnes de plus de 60 ans sur le village.
La commune s'engage à participer à hauteur de 6,68 euros par personne recensée et par an soit 821.64€.

11. Citoyen acteur de la Sécurité Civile :

La présentation a été faite par les sapeurs-pompiers à la communauté de commune.

Le revêtement a été refait en 2022. Des rives dégradées et des pelades ont été constatées. Il faut prévoir un petit entretien.

13. Examen des ponts :

Le ravin sous le pont de Mailhosques a besoin d'un curage.

14. A partir du 05 mars dernier, ont été mis à disposition des vélos électriques par le Parc Naturel Régional des Grands Causses. Se renseigner au 05.65.61.35.50.

15. Sollicitation du Parc des Grands Causses pour passer la cantine à 1 euro (en fonction du quotient familial). La mairie doit faire l'avance de paiement ; puis le remboursement de l'État se fait en 3 fois pendant l'année.
En attente pour septembre 2024 car l'on ne sait pas si l'État va reconduire ce dispositif.

16. Questions diverses :

Intervention de Monsieur Jaudon pour régulariser le foncier de Mailhosques.

Dissolution par la Préfecture de l'association agronomique du Causse Noir.

Suppression des prélèvements de paiement mensuels pour le SIVOM Tarn-Lumensonesque pour des raisons de problèmes de logiciel entre le SIVOM et la DGFIP.

SIVOM Enfance et Jeunesse : Une réunion aura lieu à La Cresse, le 22 avril prochain de 18h30 à 20h afin de réfléchir comment favoriser le lien social, impliquer la jeunesse dans la vie associative (2025-2029).

M. Etienne BOISSET est le correspondant « Défense » pour la commune.

Litige de voisinage concernant les dégâts causés par un sapin : Le conciliateur du tribunal renvoie les parties vers la commune.

Après contact avec le SIVOM Tarn Lumensonesque, les canalisations d'eau n'ont pas été endommagées par les racines de cet arbre. La mairie n'a donc pas de compétence pour gérer ce litige.

Projet de La Cressette : Le bureau d'études reprend le dossier et recontacte les entreprises afin d'obtenir un devis global des travaux : voirie, places de parking, Belvédère, afin de solliciter les diverses subventions et de prévoir la réalisation pour 2025.

Levée de séance à 22h00.

Le secrétaire de séance
VALETTE Laurence



Le maire
VERGONNIER Danièle



